



ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE FLEURY SUR ANDELLE

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU VENDREDI 28 MARS 2014**

L'an deux mil quatorze, le vingt-huit Mars à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Romilly sur Andelle proclamés par le bureau électoral à la suite des élections municipales du vingt-trois mars deux mil quatorze se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

Monsieur Jean-Luc ROMET,
Madame Pascale GERARD,
Monsieur Didier HOUSSAYE,
Madame Valérie DELABRIERE,
Monsieur Frédéric VIEUX,
Madame Dominique DAVID,
Monsieur Xavier CHIVOT,
Madame Marie-Thérèse LANGLET,
Monsieur Patrice ADAM,
Madame Nadia ABDELAZIZ,
Monsieur Bernard HURAY,
Madame Pascale BIVILLE,
Monsieur Pierre CHIAPELLO,
Madame Josette PALIER-LEBRETON,
Monsieur Detlef KUHN,
Madame Aurélie BIERRE,
Monsieur Alain DULONDEL,
Madame Monique MASSELIN,
Monsieur Guy DUPUIS,
Madame Monique LEGROUT,
Monsieur Joseph AMELOT,
Monsieur Alain ROBERT,
Madame Muriel BEZIEL.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse LANGLET.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 24 Mars 2014.

Nombre de Conseillers : 23
En exercice : 23
Votants : 23

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre CHIAPELLO qui donne connaissance de la lettre de démission de Monsieur Maurice JACOB.

Puis, après appel nominal, il donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et déclare installer :

Monsieur Jean-Luc ROMET,
Madame Pascale GERARD,
Monsieur Didier HOUSSAYE,
Madame Valérie DELABRIERE,
Monsieur Frédéric VIEUX,
Madame Dominique DAVID,
Monsieur Xavier CHIVOT,
Madame Marie-Thérèse LANGLET,
Monsieur Patrice ADAM,
Madame Nadia ABDELAZIZ,
Monsieur Bernard HURAY,
Madame Pascale BIVILLE,
Monsieur Pierre CHIAPELLO,
Madame Josette PALIER-LEBRETON,
Monsieur Detlef KUHN,
Madame Aurélie BIERRE,
Monsieur Alain DULONDEL,
Madame Monique MASSELIN,
Monsieur Guy DUPUIS,
Madame Monique LEGROUT,
Monsieur Joseph AMELOT,
Monsieur Alain ROBERT,
Madame Muriel BEZIEL.

Monsieur ROBERT et Madame BEZIEL font remarquer qu'ils n'ont reçu la convocation que le Jeudi 27 Mars mais qu'ils ont constaté qu'elle avait été rédigée le 24 Mars et envoyée le 25 Mars.

En qualité de doyen des membres du Conseil Municipal, Monsieur CHIAPELLO prend la présidence et demande s'il y a des volontaires pour le poste de Maire.

Monsieur Jean-Luc ROMET se propose comme candidat à ce poste.

Monsieur CHIAPELLO constate au préalable la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il invite ensuite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

I) Election du Maire : Premier tour de scrutin.

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom a remis, fermé, au Président, un bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
Blancs :	4
Reste pour les suffrages exprimés :	19

A obtenu :

Monsieur Jean-Luc ROMET	19
-------------------------	----

Monsieur Jean-Luc ROMET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Monsieur le Maire remercie les Conseillers Municipaux pour la responsabilité et la confiance qu'ils lui témoignent.

Il indique que le résultat est sans équivoque et que les administrés, par une large majorité, ont reconnu la façon d'agir et les projets réalisés les six dernières années.

Il associe à ce succès :

- l'ancienne équipe municipale et en particulier Didier HOUSSAYE pour sa collaboration précieuse, mais aussi Pierre CHIAPELLO, Detlef KUHN, Bernard HURAY, Patrice ADAM, Xavier CHIVOT, Frédéric VIEUX, Dominique DAVID, Valérie DELABRIERE, Alain DULONDEL, Guy DUPUIS, Marie-Thérèse LANGLET ainsi que Catherine COLIN et Emeric WENGLER,

- Céline VANDER CRUYSSSEN, Denis MICHEL, Loïc MANIFEL et José HACQUARD,

- Pascale GERARD, Nadia ABDELAZIZ, Pascale BIVILLE, Josette PALIER-LEBRETON, Aurélie BIERRE, Monique MASSELIN, ainsi que Marie-Hélène CLEMENT-FRELICOT et Serge RENOUT.

Il indique que le Conseil Municipal travaillera dans l'intérêt communal, c'est-à-dire dans l'intérêt de tous.

Il souhaite la bienvenue aux quatre membres des deux autres listes : Monique LEGROUT, Joseph AMELOT, Alain ROBERT et Muriel BEZIEL et espère qu'ils travailleront dans un esprit constructif.

Il fait part que le Conseil Municipal va mettre en place des adjoints, des délégués, des attachés à des domaines précis, des commissions, des groupes de travail, désigner des représentants dans les divers syndicats pour que Romilly soit une force de proposition.

L'idée est que dès la semaine prochaine, tout le monde se mette au travail dans l'intérêt de Romilly.

Il précise : « Soyons fiers d'être Romillois !!!

II) Election des Adjoins :

Monsieur Jean-Luc ROMET, élu Maire, informe le Conseil Municipal que la commune de Romilly sur Andelle peut disposer de six adjoints au Maire au maximum.

Il indique également qu'un attaché sera désigné pour chaque poste d'adjoint et que les adjoints verseront directement une indemnité à leurs attachés sur l'indemnité personnelle qu'ils percevront.

Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de cinq adjoints au Maire. Il propose de fixer le nombre d'adjoints au Maire à cinq et trois délégués. Il indique que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage.

Il demande s'il y a des propositions de liste. Il présente et propose la liste suivante :

Monsieur Detlef KUHN
Madame Dominique DAVID
Monsieur Bernard HURAY
Monsieur Xavier CHIVOT
Madame Pascale GERARD

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
Blancs :	4
Reste pour les suffrages exprimés :	19

La liste composée de Monsieur Detlef KUHN, Madame Dominique DAVID, Monsieur Bernard HURAY, Monsieur Xavier CHIVOT, Madame Pascale GERARD ayant obtenu la majorité absolue, ces personnes ont été proclamées adjoints au Maire et ont été immédiatement installées. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

Puis, le Maire informe le Conseil Municipal des domaines d'intervention des cinq adjoints comme suit :

Maire adjoint aux travaux	Monsieur Detlef KUHN
Maire adjointe à la vie sociale	Madame Dominique DAVID
Maire adjoint à la voirie et l'urbanisme	Monsieur Bernard HURAY
Maire adjoint à la vie associative et gestion des salles	Monsieur Xavier CHIVOT
Maire adjointe à la culture, au sport, restauration et environnement	Madame Pascale GERARD

III) Fixation des indemnités du Maire, des Adjoints, des Délégués :

Vu les articles L 2123-20 à L 2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.),

Vu l'article L 2123-20 du C.G.C.T. qui fixe les taux maximums des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Romilly sur Andelle peut prétendre à six Maires-adjoints (30 % de 23) mais que la commune n'en comptera que cinq, ceci afin de nommer trois délégués à d'importantes commissions.

Compte-tenu que l'enveloppe globale ne sera pas suffisante pour le 3^{ème} délégué, Monsieur le Maire propose de diminuer son indemnité pour compléter l'indemnité du 3ème délégué, soit au 28 Mars 2014 la somme de cinquante-sept Euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 21 voix pour, une abstention et une voix contre, fixe les indemnités du Maire, des Maires-adjoints et des Conseillers Municipaux en charge des affaires scolaires et du personnel, de la communication et des entreprises, du budget et des finances soit avec effet au 1^{er} Avril 2014.

FONCTION	TAUX APPLIQUE	MONTANT MENSUEL BRUT
Maire	41,50 %	1.577,61
1 ^{er} Adjoint	16,5 %	627,24
2 ^{ème} Adjoint	16,5 %	627,24
3 ^{ème} Adjoint	16,5 %	627,24
4 ^{ème} Adjoint	16,5 %	627,24
5 ^{ème} Adjoint	16,5 %	627,24
1 ^{er} Conseiller délégué	6 %	228,08
2ème Conseiller délégué	6 %	228,08
3ème Conseiller délégué	6 %	228,08

Monsieur ROBERT fait part au Conseil Municipal qu'il s'est exprimé contre cette proposition puisque l'enveloppe globale financière est identique à celle de six Maires-adjoints.

IV) Elections des délégués :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si des conseillers sont intéressés aux postes de délégués :

⇒ au poste de délégué aux affaires scolaires et du personnel :

Messieurs Pierre CHIAPELLO et Alain ROBERT proposent leurs candidatures à ce poste.

Nombre de votants	23
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Monsieur Pierre CHIAPELLO	19 voix
Monsieur Alain ROBERT	4 voix

Monsieur Pierre CHIAPELLO est nommé délégué des affaires scolaires et du personnel.

⇒ au poste de délégué à la communication et aux entreprises :

Madame Muriel BEZIEL et Monsieur Didier HOUSSAYE proposent leurs candidatures à ce poste.

Nombre de votants	23
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Monsieur Didier HOUSSAYE	19 voix
Madame Muriel BEZIEL	4 voix

Monsieur Didier HOUSSAYE est nommé délégué à la communication et aux entreprises.

⇒ **au poste de délégué au budget et aux finances :**

Messieurs Frédéric VIEUX et Alain ROBERT proposent leurs candidatures à ce poste.

Nombre de votants	23
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Monsieur Frédéric VIEUX	19 voix
Monsieur Alain ROBERT	4 voix

Monsieur Frédéric VIEUX est nommé délégué au budget et aux finances.

Pour aider les Maires-adjoints et délégués, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de leur associer des attachés.

Sont désignés attachés aux Maires-adjoints et délégués, les conseillers suivants :

Aux travaux :	Madame Monique MASSELIN
A la vie sociale :	Madame Pascale BIVILLE
A l'urbanisme et la voirie :	Monsieur Guy DUPUIS
A la vie associative, culture, sports :	Madame Valérie DELABRIERE
Aux affaires scolaires :	Madame Aurélie BIERRE
A la communication :	Madame Marie-Thérèse LANGLET
Aux entreprises :	Madame Josette PALIER-LEBRETON

V) Elections des membres dans les commissions et des représentants dans les syndicats :

a) Election des membres dans les commissions principales :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'organisation de la municipalité soit cinq adjoints, trois délégués, huit attachés répartis dans neuf commissions.

Concernant la représentation dans les commissions, Monsieur le Maire fait part qu'il s'agit de la représentation proportionnelle.

Il propose :

- soit des commissions de neuf membres, composées de huit membres de la liste de Monsieur ROMET, un membre de la liste de Monsieur JACOB et aucun membre de la liste de Monsieur ROBERT, ce qui ne serait pas démocratique,
- soit des commissions de onze membres composées de neuf membres de la liste de Monsieur ROMET, un membre de la liste de Monsieur JACOB et un membre de la liste de Monsieur ROBERT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité porte son choix sur des commissions composées de onze conseillers municipaux.

Commissions principales

- Commission 1 : Travaux, urbanisme et voirie.
- Commission 2 : Vie associative, sports, culture. Gestion des salles municipales.
- Commission 3 : Vie scolaire et restauration. Vie sociale.
- Commission 4 : Communication et entreprises.
- Commission 5 : Budget-finances.

La composition de ces cinq commissions se présente comme suit :

Commission 1 : Travaux, urbanisme et voirie.

Jean-Luc ROMET
Detlef KUHN
Bernard HURAY
Monique MASSELIN
Guy DUPUIS
Nadia ABDELAZIZ
Patrice ADAM
Valérie DELABRIERE
Josette LEBRETON
Monique LEGROUT

Commission 2 : Vie associative, sport, culture. Gestion des salles municipales.

Jean-Luc ROMET
Xavier CHIVOT
Pascale GERARD
Valérie DELABRIERE
Josette LEBRETON
Dominique DAVID
Aurélie BIERRE
Frédéric VIEUX
Pascale BIVILLE
Muriel BEZIEL

Commission 3 : Vie scolaire et restauration. Vie sociale.

Jean Luc ROMET
Pierre CHIAPELLO
Dominique DAVID
Aurélie BIERRE
Pascale BIVILLE
Pascale GERARD
Valérie DELABRIERE
Xavier CHIVOT
Alain DULONDEL
Muriel BEZIEL

Commission 4 : Communication et entreprises.

Jean-Luc ROMET
Didier HOUSSAYE
Marie-Thérèse LANGLET
Josette LEBRETON
Nadia ABDELAZIZ
Guy DUPUIS
Monique MASSELIN
Patrice ADAM
Frédéric VIEUX

Commission 5 : Budget-Finances.

Jean-Luc ROMET
Frédéric VIEUX
Xavier CHIVOT
Didier HOUSSAYE
Dominique DAVID
Pierre CHIAPELLO
Bernard HURAY
Detlef KUHN
Pascale GERARD
Alain ROBERT

Messieurs ROBERT et AMELOT font part qu'ils siègent au Conseil Municipal pour travailler en coordination avec la majorité. Ils déplorent pour les commissions 1 et 2 que deux élus d'une même liste minoritaire n'aient pu y être intégrés compte-tenu qu'aucun conseiller de l'autre liste minoritaire ne souhaitait y siéger.

Commissions annexes

Commission n° 6 : Centre Communal d'Action Sociale.

Monsieur le Maire fait part qu'il siège dans cette commission comme membre de droit et propose une liste de quatre conseillers pour y siéger.

Mesdames Dominique DAVID, Marie-Thérèse LANGLET, Pascale BIVILLE et Monsieur Joseph AMELOT se proposent pour faire partie du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de votants	23
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

Mesdames Dominique DAVID, Marie-Thérèse LANGLET, Pascale BIVILLE et Monsieur Joseph AMELOT ont été proclamés à l'unanimité membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Commission n° 7 : Ouverture des plis – appel d'offres.

Monsieur le Maire fait part qu'il siège à la Commission d'ouverture des plis « d'appel d'offres » comme membre de droit en qualité de président.

Cette commission est composée de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus.

Cette élection s'effectue au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

La liste suivante est proposée :

Titulaires : Messieurs Bernard HURAY, Detlef KUHN et Frédéric VIEUX
Suppléants : Messieurs Alain DULONDEL, Pierre CHIAPELLO
et Madame Valérie DELABRIERE

Nombre de votants	23
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

La liste proposée ci-dessus ayant obtenu 23 voix, Messieurs Bernard HURAY, Detlef KUHN, Frédéric VIEUX sont élus titulaires de la commission d'appel d'offres, Messieurs Alain DULONDEL, Pierre CHIAPELLO et Madame Valérie DELABRIERE, suppléants.

Commission n° 8 : Personnel communal.

Monsieur ROMET indique qu'il est le responsable du personnel communal et propose au Conseil Municipal la candidature de Monsieur Pierre CHIAPELLO pour la gestion du personnel communal.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord à cette proposition.

Commission n° 9 : Impôts Directs.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il sera nécessaire d'établir pour la Commission des Impôts Directs, une liste en double de huit représentants titulaires et huit suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal arrête, pour la liste des titulaires, les candidatures suivantes : Messieurs Jean-Luc ROMET, Frédéric VIEUX, Detlef KUHN, Joseph AMELOT, Alain ROBERT, Mesdames Monique MASSELIN et Monique LEGROUT.

Conseil d'administration du collège.

Monsieur le Maire est membre de droit au Conseil d'administration du collège « La Côte des Deux Amants ».

La candidature de Monsieur Pierre CHIAPELLO, pour l'autre membre titulaire, est approuvée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

C.N.A.S.

La candidature de Madame Nadia ABDELAZIZ, pour représenter la commune de Romilly sur Andelle au Comité National des Œuvres Sociales, est approuvée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

MJC A.L.E.R.

Mesdames Pascale GERARD, Aurélie BIERRE et Monsieur Frédéric VIEUX sont désignés à l'unanimité pour représenter le Conseil Municipal à la MJC A.L.E.R.

Comité de Jumelage.

Messieurs Detlef KUHN, Guy DUPUIS, Didier HOUSSAYE sont désignés à l'unanimité pour représenter le Conseil Municipal au Comité de Jumelage.

Puis, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des groupes de travail sont mis en place en fonction des manifestations telles la Fête de la Peinture, les Pinceaux d'Andelle, les Palmes Romilloises, la Fête des Mères, la Cérémonie Citoyenne, la réception des Nouveaux Habitants, ...

Correspondant Défense.

La candidature de Monsieur Xavier CHIVOT comme Correspondant Défense est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Elaboration des menus du restaurant scolaire

Participeront à l'élaboration des menus du restaurant scolaire Mesdames Pascale GERARD, Aurélie BIERRE, Messieurs Jean-Luc ROMET, Pierre CHIAPELLO et Xavier CHIVOT. Membres extérieurs : Monsieur Emeric WENGLER, Madame Marie-Hélène CLEMENT.

Repas 1^{er} Mai

Monsieur Jean-Luc ROMET, Mesdames Dominique DAVID, Josette PALIER-LEBRETON, Valérie DELABRIERE, Xavier CHIVOT, Alain DULONDEL, Pascale BIVILLE organiseront la préparation du repas du 1^{er} Mai pour les administrés de plus de 65 ans.

Permis de construire

Messieurs Jean-Luc ROMET, Bernard HURAY, Guy DUPUIS, Detlef KUHN examineront les demandes de permis de construire.

Bibliothèque-Médiathèque

Monsieur Jean-Luc ROMET, Mesdames Pascale GERARD, Dominique DAVID, Josette PALIER-LEBRETON, Valérie DELABRIERE, Messieurs Bernard HURAY, Detlef KUHN participeront au projet de construction de la bibliothèque-médiathèque.

Groupe Condorcet

Messieurs Jean-Luc ROMET, Didier HOUSSAYE, Bernard HURAY, Detlef KUHN, Frédéric VIEUX, Patrice ADAM, Mesdames Dominique DAVID, Valérie DELABRIERE participeront au projet d'aménagement « Cœur de Bourg » au niveau de l'ancien groupe scolaire Condorcet.

Gestion de l'eau potable

Messieurs Jean-Luc ROMET, Guy DUPUIS, Detlef KUHN et Bernard HURAY sont chargés de la gestion de l'eau potable.

b) Election des membres dans les syndicats :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'importance que revêt la présence des conseillers municipaux dans les syndicats aux fins de représenter au mieux les intérêts de la commune de Romilly sur Andelle.

I) Communauté de Communes de l'Andelle

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de démission de Madame Nadia ABDELAZIZ, de la Communauté de Communes de l'Andelle.

Il rappelle que six conseillers communautaires ont été élus lors des élections municipales du 23 Mars soit :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Madame Pascale GERARD, Monsieur Frédéric VIEUX, Madame Dominique DAVID, Monsieur Patrice ADAM et compte-tenu la démission de Madame Nadia ABDELAZIZ, celle-ci est remplacée par Madame Pascale BIVILLE.

II) SY.G.O.M.

La candidature de Monsieur Detlef KUHN au SY.G.O.M. est approuvée à l'unanimité.

III) Pays du Vexin Normand

Messieurs Patrice ADAM et Alain ROBERT proposent leur candidature pour ce poste.

Nombre de votants	23
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Monsieur Patrice ADAM	19 voix
Monsieur Alain ROBERT	4 voix

Monsieur Patrice ADAM est désigné pour représenter la commune de Romilly sur Andelle au Pays du Vexin Normand.

IV) Syndicat d'Assainissement Romilly – Pont Saint Pierre – Douville sur Andelle

Monsieur Alain DULONDEL, Mesdames Monique MASSELIN, Valérie DELABRIERE, Nadia ABDELAZIZ, Messieurs Guy DUPUIS, Detlef KUHN, Bernard HURAY, Joseph AMELOT, proposent leurs candidatures pour siéger au Syndicat d'Assainissement Romilly – Pont Saint Pierre – Douville sur Andelle.

Monsieur le Maire demande si un candidat souhaite se retirer puisqu'il n'y a que sept postes à pourvoir. Personne ne souhaite se retirer.

Monsieur Joseph AMELOT demande si la candidature est basée sur la qualité, les compétences. Il indique qu'il ne souhaite pas faire entrave à l'équipe majoritaire et rappelle qu'il s'était beaucoup investi dans ce syndicat pendant sept ans comme président.

Il remarque qu'il n'y a aucune ouverture pour les listes minoritaires. Il décide de retirer sa candidature.

Messieurs A. DULONDEL, G. DUPUIS, B. HURAY, D. KUHN, Mesdames N. ABDELAZIZ, M. MASSELIN, V. DELABRIERE, élus à l'unanimité, représenteront la commune de Romilly sur Andelle au Syndicat d'Assainissement.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lui-même siégé pendant treize ans au Conseil Municipal dans l'équipe minoritaire et qu'il n'a jamais bénéficié d'ouverture.

Monsieur AMELOT lui indique qu'il a bénéficié d'une ouverture à l'ex-syndicat des eaux.

Monsieur le Maire fait part que c'était en fin de mandat pour remplacer Madame CIANI.

V) S.I.E.G.E. (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure)

Monsieur le Maire fait part que six-cent-vingt-trois communes adhèrent au S.I.E.G.E.

Monsieur Bernard HURAY, titulaire, et Monsieur Guy DUPUIS, suppléant, sont nommés à l'unanimité comme représentants de la commune au S.I.E.G.E.

VI) S.I.B.A. (Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Andelle)

Madame Nadia ABDELAZIZ et Monsieur Bernard HURAY proposent leurs candidatures comme titulaires au S.I.B.A.

Messieurs Detlef KUHN et Frédéric VIEUX se proposent d'être leurs suppléants.

A l'unanimité, le Conseil Municipal retient la proposition citée ci-dessus.

VII) S.T.E.L.A. (Syndicat de Transport des Elèves de Lyons Andelle)

Monsieur Didier HOUSSAYE est désigné à l'unanimité pour représenter la commune comme titulaire au Syndicat de Transport des Elèves de Lyons Andelle.

Election du suppléant

Nombre de votants	23
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Monsieur Alain DULONDEL	19 voix
Monsieur Alain ROBERT	4 voix

Monsieur Alain DULONDEL est désigné suppléant de ce syndicat.

**VIII) S.I.D.E.A.L.
(Syndicat Intercommunal de l'Ensemble Aquatique et Ludique
de la Vallée de l'Andelle)**

Monsieur Pierre CHIAPELLO, Mesdames Monique MASSELIN, Pascale BIVILLE, Marie-Thérèse LANGLET sont désignés à l'unanimité représentants titulaires du S.I.D.E.A.L.

Mesdames Pascale GERARD, Josette PALIER-LEBRETON, Aurélie BIERRE, Monsieur Frédéric VIEUX sont désignés à l'unanimité suppléants du S.I.D.E.A.L.

IX) Ecole de Musique.

Messieurs Patrice ADAM, Frédéric VIEUX, Xavier CHIVOT, Mesdames Dominique DAVID, Josette PALIER-LEBRETON, Muriel BEZIEL proposent leurs candidatures à l'Ecole de Musique.

Considérant qu'il n'y a que cinq postes à pourvoir et afin d'éviter un vote à bulletin secret, Madame Muriel BEZIEL retire sa candidature.

Messieurs Patrice ADAM, Frédéric VIEUX, Xavier CHIVOT, Madame Dominique DAVID, Josette PALIER-LEBRETON sont désignés à l'unanimité représentants de l'Ecole de Musique.

X) Syndicat d'Exploitation des Gymnases.

Messieurs Pierre CHIAPELLO, Alain ROBERT, Madame Valérie DELABRIERE proposent leurs candidatures comme membres titulaires du Syndicat d'Exploitation des Gymnases.

Madame Marie-Thérèse LANGLET et Monsieur Xavier CHIVOT proposent leurs candidatures comme membres suppléants de ce syndicat.

Afin d'éviter un vote à bulletin secret, Monsieur Alain ROBERT retire sa candidature.

Monsieur Pierre CHIAPELLO, Madame Valérie DELABRIERE sont désignés à l'unanimité titulaires du Syndicat d'Exploitation des Gymnases.

Madame Marie-Thérèse LANGLET, Monsieur Xavier CHIVOT sont désignés à l'unanimité suppléants de ce syndicat.

VI) Communications et informations :

a) La Poste :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des nouveaux horaires de la Poste comme suit :

Lundi et Mardi	9h – 12h et 14h – 17h
Mercredi et Jeudi	9h – 12h
Vendredi	9h – 11h45 et 14h – 17h15
Samedi	9h – 12h

La Poste est ouverte à Pont Saint Pierre les mercredis et jeudis après-midi.

b) Bibliothèque – Médiathèque :

Le Conseil Général a donné son accord pour participer financièrement au projet de bibliothèque-médiathèque moyennant une dotation de 270.811,00 €. Il sera versé la somme de 135.406,00 € au démarrage des travaux et le solde à la fin des travaux.

Monsieur le Maire rappelle que l'Etat a déjà versé en fin d'année 2013 une somme de 209.580,25 € et qu'il versera prochainement la somme de 49.231,31 €.

Compte-tenu de ces aides et de la récupération de la TVA sur les travaux, la participation de la commune pour cette opération s'élèvera à la somme de 147.406,00 €.

Monsieur le Maire précise que la réalisation de ce projet ne mettra pas en péril les finances de la commune.

c) Printemps Littéraire :

Le Conseil Général participe à l'organisation du Printemps Littéraire Romillois en attribuant à la commune une somme de 1.500,00€.

Le Pays du Vexin Normand aide également à l'organisation de cette manifestation en attribuant une subvention de 1.000,00 €.

d) Convention pour mise à disposition du Complexe Louis ARAGON :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général, le collège et lui-même ont signé une convention pour la mise à disposition du complexe Louis ARAGON du 5 Mai au 4 Juillet 2014. Cette convention permettra aux élèves du collège d'y prendre leurs repas.

Monsieur Detlef KUHN fait part que l'alimentation électrique pour le matériel de chauffage des repas a été installée.

Des essais seront réalisés fin du mois d'Avril.

Monsieur Xavier CHIVOT indique que le collège libèrera les locaux tous les mardis soirs et vendredis soirs.

e) Pays du Vexin Normand :

Des fiches actions ont été transmises au Pays du Vexin Normand afin d'aider financièrement au projet d'aménagement « Cœur de Bourg » au niveau de l'ancien groupe scolaire CONDORCET.

f) Futur Canton de Romilly sur Andelle :

Romilly sur Andelle pourrait devenir le futur bureau centralisateur du « Canton de Romilly sur Andelle » qui regrouperait les actuels cantons de Fleury sur Andelle et Lyons la Forêt.

Des recours à ce sujet sont en cours.

g) Activités communales :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le Salon du Livre qui se tiendra le Dimanche 13 Avril prochain avec la participation de 54 auteurs dont Jean-Paul OLLIVIER de France 2.

Le Maire invite l'ensemble des conseillers municipaux à y participer.

h) Nouvelle association :

Une nouvelle association a été créée à Romilly sur Andelle. Il s'agit de la 32^{ème} association locale dénommée Romilly Association Pétanque dont le Président est Monsieur Laurent PODOLA.

L'entraînement s'effectuera Place VIMBERT.

VII) Remerciements :

a) Subventions :

RAS, Détente et Découverte, le Cercle Philatélique et toutes collections de Pont Saint Pierre, le club des Roses d'Automne, l'Union Nationale des Combattants de Romilly sur Andelle, l'Arc Club de l'Andelle, le Grenier, l'APNE, les Restos du Cœur, remercient la commune pour le versement d'une subvention.

b) La MJC A.L.E.R. remercie la commune pour son soutien lors du déménagement de la salle « Jeunes ».

c) Madame Odile DANILO-HOUSSIER et Madame Martine HEQUET remercient la commune pour son témoignage de sympathie lors du décès respectivement de Monsieur Jean-Marie DANILO et Philippe HEQUET.



Monsieur ROBERT demande s'il peut bénéficier d'un local pour travailler au niveau des équipes minoritaires et pour recevoir des administrés.

Monsieur le Maire indique que la commune de Romilly sur Andelle rencontre des problèmes de disponibilité de locaux et lui propose d'adresser une demande par écrit.

La date du prochain Conseil Municipal est arrêtée au Jeudi 17 Avril à 20h30 avec le vote du Budget Primitif 2014 à l'ordre du jour.

La commission finances se réunira le Jeudi 10 Avril à 18h30.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 22h45.

Le Secrétaire de séance,

Marie-Thérèse LANGLET



Le Maire,

Jean-Luc ROMET